

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2013
ET
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir, au nom de tous mes confrères et consœurs du Conseil, que je vous présente ce soir le Plan triennal d'immobilisations (PTI). 2011-2013, le budget de fonctionnement de 2011, ainsi que les impacts de ce dernier sur le fardeau fiscal de chacun d'entre nous.

Comme par les années antérieures, je souhaiterais expliquer brièvement les éléments que votre Conseil a retenus comme prioritaires et a intégré dans ces deux documents. Commençons par le Plan triennal d'immobilisations. Le Conseil a maintenu ses deux orientations fondamentales, et qui vont de pair, compte tenu de notre milieu, soit :

- protection de l'environnement;
- réfection de nos infrastructures.

Ces orientations sont cependant conditionnées par notre capacité future à supporter les coûts qui sont associés aux projets réalisés. Des efforts considérables ont été consentis par tous les contribuables au cours des dernières années. Nous commençons enfin à voir la lumière au bout du tunnel, mais le train n'est pas encore en gare malheureusement. Trois projets demeurent à être réalisés avant que nous puissions dire « mission accomplie ». Je vous présenterai ceux-ci dans quelques instants.

Plan triennal d'immobilisations 2011-2013

Pour les années 2011-2013, les investissements bruts totaux retenus par le Conseil s'élèveront à **16 650 000 \$**. La part du lion ira encore aux infrastructures d'aqueduc et d'égout, soit près de **14 500 000 \$**. Par année, cela signifie **10 142 500 \$** en 2011, **4 485 000 \$** en 2012 et **2 017 500 \$** pour 2013.

En 2011, deux projets majeurs seront réalisés, soit la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur du Plateau (6,5 M\$), initialement prévus en 2010 mais reportés en 2011 pour en abaisser les coûts, et la réfection du poste de pompage principal du réseau d'eaux usées ainsi que la conduite d'amenée aux étangs d'épuration (2,8 M\$). Les autres travaux prévus sont la continuité des années antérieures : réfection de pavage – divers endroits (200 K\$), réfection de deux sections d'égouts pluviaux – rues Boilard et Germain (308 K\$).

À ces travaux d'infrastructures s'ajouteront la réfection du pavage – piste multifonctionnelle (200 K\$), la construction d'un abri postal – rue des Étangs (50 K\$) pour desservir les résidents du secteur du Boisé Napoléon, la réfection de la galerie supérieure – Hôtel de Ville (25 K\$) et la réfection des toits – abris postaux (20 K\$).

Pour 2012, les investissements totaux planifiés s'élèveront à 4,485 M\$ dont 4,25 M\$ pour nos infrastructures d'assainissement. Un projet majeur requerra notre attention et nos efforts, soit celui de la réfection – étangs aérés.

En effet, nos étangs d'épuration sont, à toutes fins pratiques rendus à la fin de leur vie utile. Construits au début des années '70 avec une espérance de fonctionnement de l'ordre de 25 ans, ils ont excédé largement cet horizon et n'ont jamais fait l'objet de travaux curatifs et encore moins vidés de leurs boues. Si d'aventure ils cessaient de fonctionner, ce sont toutes nos eaux usées qui iraient se déverser dans la rivière Ontaritz avec les conséquences environnementales que vous imaginez.

À ce projet s'ajoutera l'initiation de la réfection complète du poste de pompage des eaux usées – rue Gauvin (500 K\$) sur deux ans. Nous entendons également poursuivre le programme permanent de réfection de pavage (200 K\$).

Pour 2013, outre la finalisation des travaux du poste Gauvin, nous prévoyons initier la correction des réseaux d'égouts pluviaux du secteur Napoléon (500 K\$) ainsi que la réfection de la route de Fossambault dans le secteur de la rue des Pins (320 K\$). Divers petits projets correctifs reliés aux équipements communautaires sont également planifiés.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'année prochaine reflète la volonté du Conseil de continuer à offrir des services de qualité à tous les Fossambaugeois et Fossambaugeoises tout en minimisant le fardeau fiscal de ces décisions. Notre budget est réaliste et permet de consolider tant la réponse aux demandes multiples des citoyens que le maintien de nos infrastructures.

Pour 2011, nos dépenses s'élèveront à près de **4 805 400 \$**, en hausse de **264 400 \$** ou **5,8 %** par rapport à 2010. Sommairement, les dépenses de fonctionnement des services qui représentent 73 % de toutes nos dépenses s'élèveront à **3 494 900 \$**, soit une hausse de **199 900 \$** ou **6,1 %**. Quant aux activités financières (le service de la dette), celles-ci augmenteront de **64 476 \$** ou **5,2 %** pour atteindre **1 310 500 \$**. Elles reflètent et incluent tous les travaux réalisés à ce jour.

Avant de présenter plus en détail ces dépenses, je souhaite souligner l'effort important de tous les membres du conseil ainsi que des employés dans la préparation de ces budgets, notamment notre directeur général, monsieur Jacques Arsenault ainsi que madame Sylvie St-Onge, notre nouvelle trésorière adjointe. Merci!

D'autre part, la comparaison des dépenses de l'année prochaine avec celles de cette année est faussée par la mise en œuvre de recommandations, au niveau de la présentation, formulées par nos vérificateurs. En effet, en vue de simplifier la gestion quotidienne des postes comptables en cours d'année, nous avons regroupé ensemble, dans une seule activité, des dépenses qui étaient ventilées antérieurement dans toutes les activités et fonctions du budget. Mentionnons, à titre d'exemple, la téléphonie, les assurances, l'entretien ménager, la papeterie et accessoires de bureau, le sable, gravier et autres fournitures de voirie et j'en passe.

DÉPENSES

Administration générale – 912 700 \$ - 19 % du budget

Les activités englobées dans cette fonction regroupent les dépenses administratives de la Ville (conseil, gestion financière, greffe, évaluation, application de la loi, ressources humaines). Ces dépenses augmentent de **36,6 %**, soit **264 700 \$**, mais les **vraies nouvelles dépenses** s'élèvent seulement à près de **122 000 \$**, soit :

- création d'un poste supplémentaire de secrétariat / travail de bureau – 41 K\$
- provision pour honoraires professionnels – évaluation foncière – 40 K\$
- acquisition d'équipements de bureau et remplacement de matériel communautaire (tables + chaises) – 15 K\$
- quote-part dépenses administratives, MRC – 10 K\$
- augmentation du nombre de publications – journal « l'Entre-Guillemets » – 9 K\$
- mise à jour des plans-maîtres des réseaux d'infrastructures – 7 K\$

Sécurité publique – 526 752 \$ - 11 % du budget

Cette fonction englobe les coûts liés à la police, protection contre les incendies et la sécurité civile. En 2011, ces coûts diminueront de **67 300 \$** ou **- 11,3 %** pour refléter une diminution de notre quote-part de la facture de la S.Q. dévolue à notre MRC. Une explication s'impose. Le calcul de cette quote-part repose en bonne partie sur le prorata de notre richesse foncière par rapport aux autres villes de la MRC. Quoique notre prochain rôle augmentera de près de 29 %, la formule tient compte de notre richesse foncière uniformisée (RFU) avec un décalage de 2 ans, soit celle de 2009. Ce n'est donc que partie remise et déjà nous pouvons prévoir une hausse en 2013.

Par ailleurs, les coûts de la protection incendie augmenteront de 8 K\$ pour refléter le budget proposé par Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et ce, selon l'entente conclue.

Transport – 764 500 \$ - 16 % du budget

Cette fonction contient les activités reliées à notre réseau routier (voirie, neige, éclairage, stationnement) ainsi que les coûts de quote-part pour le transport en commun. Ces budgets augmentent de **51 500 \$** soit **7,2 %**.

L'essentiel de cette hausse (32,7 K\$) correspond à l'ajout d'un poste de col bleu saisonnier (42 semaines) afin de nous permettre de continuer à entretenir nos infrastructures de façon appropriée. D'autre part, les coûts estimés de déneigement augmenteront de 4 K\$ et notre quote-part pour le transport en commun et adapté croîtra de 6,3 K\$.

Hygiène du milieu – 663 000 \$ - 14 % du budget

Cette fonction couvre les activités reliées à l'eau potable, les eaux usées, les matières résiduelles et la protection des cours d'eau. En 2011, les dépenses de ces activités augmenteront globalement de **16 000 \$**, soit **2,5 %**. Ces sommes serviront pour :

- honoraires de surveillance de la nappe phréatique, secteur des puits – 10 K\$
- acquisition d'équipements de nettoyage – réservoir d'eau municipal – 4,5 K\$
- formation du personnel – gestion des réseaux d'eau potable (exigences gouvernementales) – 3 K\$
- frais de laboratoire – analyse d'eau (incluant la Source) – 3 K\$
- fournitures diverses – entretien réseau d'aqueduc – 20 K\$

Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique – 193 600 \$ – 4 % du budget

Cette fonction correspond aux activités reliées à l'urbanisme, au zonage, au développement économique, à la rénovation urbaine et à la protection du patrimoine. Quoique présentant une hausse apparente de seulement **10 600 \$** ou **5,8 %** globalement, cette fonction croîtra en réalité de 37 000 \$ pour permettre l'embauche, pendant 8 mois, d'un deuxième inspecteur municipal. Cet ajout est requis afin de mieux répondre aux demandes des citoyens dans des délais raisonnables et également afin d'assurer le respect des règlements municipaux.

Loisirs et culture – 434 400 \$ - 9 % du budget

Cette fonction englobe les activités reliées aux parcs, terrains de jeux, plage, bâtiments communautaires, bibliothèque. Elle regroupe également les subventions octroyées aux organisations communautaires bénévoles qui y oeuvrent aux bénéfices de tous. En 2011, les fonds consacrés à ces postes budgétaires diminueront « artificiellement » de **55 000 \$** ou **-11,3 %** compte tenu du transfert aux fonctions « administration générale » et « transport » de dépenses administratives (téléphonie, assurances, entretien ménager, matériaux divers).

Dans la réalité, certaines activités seront « bonifiées ». Ainsi, les fonds consacrés au contrat d'agents de sécurité pour la surveillance de l'accès à la plage ainsi que l'application des règlements municipaux seront augmentés de 20 K\$ afin de couvrir une plage horaire et une saison plus longues. De même, la masse salariale affectée au personnel ouvrier saisonnier sera accrue de 20 K\$ (37 semaines) afin d'entretenir adéquatement nos parcs, terrains de jeux, plage et équipements multifonctionnels.

En ce qui a trait aux subventions octroyées à nos organismes communautaires, je suis heureux de les informer que nous avons maintenu, en 2011, le même montant per capita qu'en 2010.

Activités financières (service de la dette) 1 310 500 \$– 27 % du budget

Cette fonction regroupe le paiement des frais d'intérêts sur nos emprunts, les remboursements de capital de ceux-ci de même qu'à notre fonds de roulement ainsi que le paiement comptant de certaines immobilisations. En 2011, les coûts de ces activités augmenteront de **64 475 \$**, soit **5,2 %** par rapport à 2010.

Les frais d'intérêts et les remboursements au fonds de roulement diminueront respectivement de 28,5 K\$ et 31,5 K\$. En contrepartie, les remboursements de capital augmenteront de 47,2 K\$ et 71 K\$ seront consacrés au paiement comptant de certaines immobilisations. De plus, les sommes allouées à notre fonds environnemental et du patrimoine seront augmentées de 6,4 K\$ pour les porter à 27 000 \$ en 2011.

Cela termine la partie dépenses de notre budget. Voyons maintenant la partie «revenus ».

REVENUS

La Ville dispose de deux grandes catégories de revenus pour payer ses dépenses, soit les revenus de taxes et les autres revenus. La première catégorie « revenus de taxes » représentera 86,7 % des revenus totaux et les « autres revenus » 13,3 % en 2011.

Les revenus de taxes se décomposent entre les taxes sur la valeur foncière et les tarifications des services municipaux (sécurité publique, aqueduc, eaux usées, matières résiduelles). En 2011, les revenus provenant de la taxe foncière augmenteront de **219 800 \$** ou **8,2 %** pour atteindre **2 896 000 \$**; en contrepartie, ceux provenant de la tarification des services municipaux diminueront de **39 000 \$** ou **-3 %** pour donner **1 268 300 \$**. Globalement, cela représente une hausse de **180 700 \$** ou **4,5 %**.

Quant aux « autres revenus », ceux-ci globalement augmenteront de **83 700 \$** ou **15 %** pour atteindre **640 900 \$**. Notons cependant que les revenus provenant de la catégorie « autres services rendus » diminueront de 72 K\$, soit une diminution de la ristourne pour la S.Q. de 35 K\$, ceux provenant de l'installation de nouveaux branchements d'aqueduc et égout de 30 K\$ et ceux provenant de la location de stationnements au Domaine Fossambault de 13 K\$. En contrepartie, les droits de mutations immobilières procureront 25 K\$ supplémentaires et ceux de la cession d'immobilisations 100 K\$.

TAXATION

En préparant le budget 2011, le Conseil a tenu compte du dépôt d'un nouveau rôle triennal effectif en 2011. Ce nouveau rôle présente une augmentation moyenne des valeurs de 27,8 % mais dans la réalité, les hausses individuelles varient de moins 15 % à plus de 80 %. La Ville ne possède aucun moyen d'amortir les impacts fiscaux de ces variations de valeur. Le budget et, par conséquent les taux de taxation et de tarifications, ont été calculés en fonction de la valeur moyenne. Certains d'entre nous auront donc une baisse de taxes. Inversement, d'autres devront supporter une hausse au dessus de la moyenne. Je vous présenterai, dans quelques instants, un tableau synthèse de ces variations.

Ce Conseil a maintenu sa décision de refléter le plus exactement possible le coût réel des services offerts, tout en s'assurant de partager équitablement entre tous le fardeau fiscal et ce, dans le respect des paramètres légaux. Les tarifications imposées en 2011 reflètent, à l'exception des coûts de sécurité publique, 100 % du coût du service sous-jacent. D'autre part, la tarification imposée aux unités mobiles non portées au rôle (roulottes) a été réajustée pour tenir compte des modifications apportées aux imputations budgétaires.

En 2011, la charge fiscale de la propriété moyenne augmentera de **3,43 %**, soit de **105,10 \$** pour une propriété évaluée à **225 390 \$**. Quant à celle de la propriété médiane valant **171 070 \$**, cette dernière augmentera de **3,34 %** ou **84.01 \$**.

Le taux de la taxe foncière passera de 1,021 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,86739 \$, soit une baisse de 15 %. Ceux reliés au service de la dette généré par l'aqueduc et les eaux usées varieront comme suit :

- aqueduc : de 0,08627 \$ à 0,05070 \$ (baisse de 41,3 %)
- eaux usées : de 0,1900 \$ à 0,13666 \$ (baisse de 28,1 %)

- gestion des matières résiduelles : de 107 \$ à 105 \$
- aqueduc : de 222 \$ à 241 \$
- eaux usées : de 193 \$ à 190 \$
- sécurité publique : de 256 \$ à 257 \$

Pour ce qui est des roulettes non portées au rôle, la tarification générale passe de 1 374,77 \$ à 961,40 \$, soit une baisse de 30 %.

Voyons maintenant les impacts de ces changements. Le tableau présenté à l'écran illustre, pour différentes variations de valeur foncière, l'impact fiscal de ce budget. De façon sommaire, 30,6 % des contribuables bénéficieront d'une baisse de taxes et 26,5 % auront une hausse entre 0 % et 3,4 %. Par contre, 42,9 % d'entre nous subiront une hausse supérieure à 3,43 % ; la médiane de leur hausse se situant à 8,2 %.

Nous croyons que ces hausses sont justifiées et raisonnables compte tenu de la qualité des services maintenus. Elles respectent également l'engagement pris l'an dernier à l'effet que la hausse de taxes pour l'année 2011 serait inférieure à 4 %.

Conclusion

Un budget est la formulation mathématique de nos souhaits et désirs en qualité et en quantité des services que nous attendons de notre ville. Comme toute chose, cela a un prix.

Jean Perron, conseiller